

L'Hyper !

N°189/05

24 février

2005

06 pages



24 février
négociations
2005,
C'était
la St Modeste
!!!



A l'issue de la réunion FO a été la seule organisation à faire connaître son intention de signer cet accord.

En 2005 comme en 2004 FO considère comme un bon accord une augmentation qui ne permet pas de conserver notre pouvoir d'achat.

L'accord proposé par la direction ne permet pas d'obtenir en 2005 une progression du pouvoir d'achat.

En 2004 un salarié niveau IIB a obtenu une rémunération de 18620,14 euros (y compris participation et intéressement)

En 2005 ce salarié touchera 18609, 57 euros

soit 10, 57 euros de moins.

L'accord d'intéressement n'est pas renouvelé en 2005.

Où est la progression du pouvoir d'achat?

La délégation CFDT émet un avis défavorable !

La CFDT consulte ses sections et les salariés avant de donner une réponse définitive.

DONNEZ NOUS VOTRE AVIS

Carrefour propose 2% d'augmentation des salaires

1% au 1er mars, 0,5% au 1er juin, 0,5% au 1er novembre

(soit une augmentation réelle de 1,79% sur l'année)

**Le plafond mensuel de la remise sur achat est
portée à 26% soit 6240 euros par an (+18%)**

CLASSIFICATIONS

Création de deux nouvelles classifications et d'un échelon C.

**Animateur technique antenne
SAV magasin niveau IV A et B**

**Pour les salariés actuellement
technicien SAV brun**

Assistant spécialisé de vente niveau II, échelon A,B et C

**(C au bout de 18 mois) pour les
employés de Parapharmacie**

**Assistant de fabrication :niveau II,
échelon A,B et C**

**(C au bout de 18 mois) pour les
employés de Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie, composition florale, volaille traditionnelle, pizza, rôtisserie, traiteur.**

**Au niveau C, l'augmentation de
salaire sera de 30 euros mensuel
brut.**

**Animateur de vente niveau IV
nouvel échelon C**

**(au bout de 12 mois selon certaines
conditions déterminées par
l'employeur) Au niveau C une prime
de 60 euros mensuel maximum
sera versée sous conditions**

TEMPS PARTIEL

**Le minimum horaire à l'embauche
passe à 29 h au lieu de 28 h 75**

CONGÉS PAYÉS

**Reconduction définitive de l'attribution
d'office des 2 jours de fractionnement
pour les salariés ayant
acquis la totalité de leurs congés
payés sur l'année**

ARRET DE TRAVAIL

Pour les salariés en arrêt de travail les indemnités versées par l'APGIS seront avancées par Carrefour durant 6 mois.

FORMATION

Dans le cadre des formations extérieures le temps de déplacement sera payé forfaitairement.

VENDEURS

Unification du calcul des retenues et indemnisation des absences des vendeurs produits et services

REUNION DE REFLEXION

Les thèmes des réunions annuelles de réflexion 2005 seront consacrées à la retraite, la relecture des accords, l'intéressement.

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS

Les thèmes des commission de suivi seront consacrées au SAV et aux vendeurs produits et services

SENIORS (55 ans et +)

Accès au tutorat,

Aide au passage à temps partiel (28 h ou 21 h) avec obtention

d'une prime de 800€ ou 400€ - indemnité de départ à la retraite calculée sur un temps plein - prise en charge des cotisations retraites

Possibilités de 3 semaines de congés payés sur toute l'année, deux jours de repos toutes les 2 semaines, possibilité de passer d'un travail de nuit à jour si accord du responsable.

Les cadres et agents de maîtrise seniors bénéficient de journées de congé d'ancienneté supplémentaires.

FOND DE SOLIDARITE

Reconduction du montant à 125 000. Si la dotation 2005 n'est pas dépensée en son entier elle s'ajoutera à la dotation 2006.

CLASSIFICATION DES EMPLOIS

Concernant le périmètre de Continent France, le Titre 65 est suspendu pour une période de une année (indemnité compensatrice en cas de promotion)

POUR

FO

Nous trouvons que votre proposition est positive car il y a longtemps que nous n'avons pas eu 2% d'augmentation. Le reste est positif.

La délégation FO donne un avis globalement positif.

CONTRE

CFDT

L'augmentation que vous nous proposez n'est pas de 2% puisque étalée dans le temps mais en réalité de 1,79% c'est à dire en dessous de l'inflation prévisible de 1,8%.

Si on y ajoute la baisse de la participation et l'absence d'intéressement, cette année les salariés Carrefour toucheront en 2005 moins de rémunération qu'en 2004.

De plus le refus de la direction de négocier un accord d'intéressement pour 2005 fait que nous sommes certains de ne pas toucher d'intéressement 2006 alors que la direction nous affirme qu'elle va redresser la situation économique.

Les propositions sur les classifications ne répondent que partiellement à notre demande de la mise en place

d'un troisième échelon (C) et concernent moins de 4000 salariés.

Depuis 1999 nous augmentions chaque année la base contrat des temps partiels. Cette année la direction ne propose qu'un quart d'heure d'augmentation du contrat d'embauche soit 29 heures au lieu de 28 h 75.

Les salariés à temps partiel non choisi ne bénéficient pas cette année d'une progression de leur pouvoir d'achat.

La modulation est passée de +/- 6 h à +/- 4 h. La direction propose de passer à + 4 h et - 7 h. La demande des salariés est de pouvoir récupérer par journée entière leur compteur. Ce que propose la direction ce sont des semaines de - 7 heures, ce qui veut dire des heures à récupérer.

La délégation CFDT donne un avis négatif.

CFTC :

C'est quoi une bonne année ?



On voulait négocier sur les salaires et on pensait qu'il y allait avoir un quart d'heure d'avance. La délégation CFTC donne un avis défavorable sur l'ensemble de l'accord proposé

CAT

Des avancées mais sur l'augmentation générale, nous pensons que le compte n'y est pas, sachant qu'il n'y aura pas d'intéressement. Nous consultons nos sections.

CGT

- "On ne veut que du salaire". La CGT ne signera pas cet accord et va aller expliquer les raisons sur le terrain

CGC

Donnez moins à vos actionnaires et plus aux salariés. La CGC ne signera pas cet accord et est solidaire des organisations syndicales défavorables à cet accord

La bonne idée de la CFDT continue à faire son chemin.

Le plafond de la remise sur achat passe de 5300 euros à 6240 euros soit 18% d'augmentation. (26 euros par mois au lieu de

Des centaines de **nouvelles**
Réductions Fidélité Carrefour.

Janvier
2005



La Carte Carrefour, le pouvoir de baisser les prix.

RÉDUCTIONS
EXCLUSIVES



Carrefour

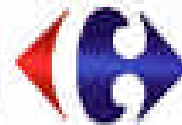
Une année 2005
encore plus belle avec
LACARTECARREFOUR

Pour votre pouvoir
d'achat ...

il vous reste les ré-
ductions fidélités



Mieux
consommer
...



Carrefour

La gazette des délégués
CFDT Carrefour

L'Hyper !